

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

DATE DE LA CONVOCATION

17 MARS 2026

DATE D'AFFICHAGE

17 MARS 2026

OBJET DE LA DELIBERATION

ELECTION DES ADJOINTS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-07 DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DE VALERISCLE

L'an deux mille vingt-six, et le vingt et un mars.

A 10 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc JEKAL.

Présents : JEKAL Marc - VIDAL Chantal - LIBERATORE Jean-Pascal- CARDELIN Isabelle - MARFOURE Pierre - FERNANDEZ Jonathan -CROXO Muriel - MICHEL Jean-Luc - MAISON Aurore - CARLONI Patrick - BARRAL Marjorie - FORAY Michel - HLADYNINK Joël - BAIS Catherine

Pouvoir : HILLAIRE Anne-Marie donne pouvoir à Chantal VIDAL

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment les articles L2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-1 ;

Considérant que le ou les adjoints sont élus au scrutin de liste paritaire, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Considérant que le conseil municipal a décidé à l'unanimité, par délibération n° 2026-06, la création de 3 postes d'adjoints,

Monsieur le Maire après avoir vérifié que le quorum soit atteint procède à l'élection des 3 adjoints.

Madame Isabelle CARDELIN dépose auprès de Monsieur le Maire une liste de 3 candidats au poste d'adjoints au maire. Une seule liste a été déposée.

Premier tour de scrutin :

Liste de candidats de Mme Isabelle CARDELIN :

-Isabelle CARDELIN

-Pierre MARFOURE

-Anne-Marie HILLAIRE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants (enveloppes déposées) 15

Nombre de suffrage déclarés nuls 03

Nombre de suffrage déclarés blancs 0

Nombre de suffrages exprimés 12

La liste de candidats de Madame CARDELIN Isabelle a obtenu 12 voix.

La liste de Madame CARDELIN Isabelle ayant obtenu la majorité absolue, les candidats ont été proclamés adjoints au maire et immédiatement installés :

-Isabelle CARDELIN 1^{ère} adjointe

-Pierre MARFOURE 2^{ème} adjoint

-Anne-Marie HILLAIRE 3^{ème} adjointe

Fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

La Secrétaire de séance
Chantal VIDAL



Le Maire,

Le Maire de Saint-Jean de Valérisclé



Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/03/2026

ID : 030-213002686-20260321-DELIB202607-DE

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.